

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 décembre 2022 à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 16
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation : Le 29/11/2022

Date d'affichage : Le 29/11/2022

Présents :

Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Béatrice CANONNE, Nathalie FUSELIER, Elodie MARCHAND, Aurélie POIRIER, Sandra RIQUIN,
Messieurs Manuel DA SILVA, Robert PLU, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER

Absents excusés : Thierry GROSBOIS

Absente : Floriane DUPUY

Absent, a donné pouvoir :

↳ Thierry GROSBOIS à Thierry PAPOT

ORDRE DU JOUR

Monsieur Florent POIRIER est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 02 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jacky PASQUIER fait remarquer qu'il manque à la signature la feuille d'approbation de la séance extraordinaire du 02 novembre 2022.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un oubli, et qu'elle sera présentée à la signature du prochain conseil.

Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire :

1 -

DESIGNATION	DECORATIONS DE NOEL
ENTREPRISE	REXEL
PRIX HT	534.99 €
PRIX TTC	641.99 €

2 -

DESIGNATION	TRAVAUX D'INSTALLATION DES ILLUMINATIONS DE NOEL
ENTREPRISE	ERS
PRIX HT	1 150.00 €
PRIX TTC	1 380.00 €

3 -

DESIGNATION	ENEDIS
ENTREPRISE	TRAVAUX RACCORDEMENT 20 RUE DES FRERES CHAMPNEUF
PRIX HT	564.00 €
PRIX TTC	620.40 €

4 -

DESIGNATION	CONTRAT ENTRETIEN ESPACES VERT SALLE DES FETES
ENTREPRISE	ESNAULT PARCS ET JARDINS
PRIX HT	5 108.25 €
PRIX TTC	6 129.90 €

5 -

DESIGNATION	INSTALLATION DE PRISES DE COURANT DANS LA SALLE DE SPORT POUR LA MOTORISATION DES PANNEAUX DE BASKET ET DANS LE HALL DE LA SALLE DE SPORTS
ENTREPRISE	INDIVISION GABRIEL
PRIX HT	1 950.17 €
PRIX TTC	2 340.20 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier reçu par la société Esnault Parcs et Jardins justifiant de l'augmentation de ses tarifs en raison de la conjoncture économique actuelle (hausse des prix du carburant, du gaz, de l'électricité et des salaires des ouvriers).

N°07-12/2022-01 - Modification des commissions municipales à la suite de la démission de la 3^{ème} adjointe

Après avoir présenté au conseil municipal le tableau des commissions municipales, Madame Aurélie POIRIER, nommée 3^{ème} adjointe lors du conseil municipal extraordinaire du 02 novembre 2022 devient rapporteur du Pôle « Affaires scolaires et jeunesse » avec Monsieur Christian PACORY et intègre la commission Budget.

Madame Sandra RIQUIN intègre le Conseil Municipal des Jeunes.

Madame Béatrice CANONNE intègre le Conseil Municipal des Jeunes et le Budget.

4^{ème} POLE : AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	
Rapporteur : Aurélie POIRIER et Christian PACORY	
Ecoles	Sandra RIQUIN, Jacqueline TARDIVEL
Conseil municipal des jeunes	Béatrice CANONNE, Sandra RIQUIN
Jeunesse (collégiens)	Christian PACORY, Thierry PAPOT, Florent POIRIER
Restaurant scolaire	Thierry GROSBOIS, Béatrice CANONNE, Sandra RIQUIN

Budget
Jacqueline TARDIVEL, Manuel DA SILVA, Robert PLU, Thierry PAPOT, Aurélie POIRIER, Béatrice CANONNE, Christian PACORY, Florent POIRIER, Elodie MARCHAND, Thierry GROSBOIS, Patrice NEAU, Etienne MOREAU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte les attributions aux commissions suite à l'élection de Madame Aurélie POIRIER en qualité de 3^{ème} Adjointe.

En annexe : l'intégralité des commissions municipales mise à jour à la suite du Conseil Municipal du 07/11/2022.

DEL N°07-12/2022-02 - Présentation du CRAC actualisé au 31/12/2021 de la société ALTER en charge des attributions des constructions du site LA DUSTRIE.

Monsieur le Maire, soumet le compte rendu d'activité à la Collectivité (C.R.A.C) au 31/12/2021 au conseil municipal, dont chaque élu a reçu un exemplaire de présentation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le présent bilan prévisionnel révisé au 31/12/2021 portant sur les dépenses et les recettes de l'opération à hauteur de 2 850 K€ HT
- Approuve l'augmentation de la participation de la Collectivité d'un montant de 1 806 K€ contre 682 K€ ainsi que les modalités de son versement prévues suit :
19 K€ en 2022,
59 K€ de 2023 à 2028 inclus,
69 K€ de 2029 à 2040 inclus.

- Autorise Monsieur le Maire de Vernantes à signer l'avenant n° 4 ayant pour objet d'une part, la prorogation de 15 ans de la durée de la Convention Publique d'Aménagement, d'autre part, l'augmentation du montant de la participation de la Collectivité passant de 1 806 K€ contre 682 K€ et enfin les modalités de versement de la participation d'équilibre 19 K€ en 2022, 59 K€ de 2023 à 2028 inclus, 69 K€ de 2029 à 2040 inclus, afin d'assurer la réalisation des études et des travaux de la tranche 2 de ZAC.
- Approuve le tableau des cessions de l'année 2021

QUARTIER DE LA DUSTRIE A VERNANTES

Parcelles vendues en 2021 :

Lots	Superficie	Date et signature Compromis	Nom Acquéreur	Prix de vente
Lot n° 1	418	13/10/2020	MME DESVEAUX	14 630.00 €
Lot n° 2	440	22/01/2021	M. ANDOUARD MME LOCHET	15 400.00 €
Surface Vendue en 2021	858			30 030.00 €

Monsieur le Maire détaille l'esquisse d'aménagement de La Dustrie.

Au 31/12/2021, 4 cessions ont été réalisées (lots 1,2,6 et 7) et 3 lots sont sous compromis de vendre (lots 3,4 et 5). Les lots : 10 et 11 ne sont pas habités - Les lots : 8 et 9 sont soumis au cône de vue.

Le budget financier réalisé au 31/12/2021 s'élève à : 826 K€ HT (Le bilan approuvé au 31/12/2020 était de 874 K€ HT)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de rencontres entre les représentants d'ALTER et de la structure ALAHMI d'une part, et de la structure VYV3 pour deux projets à LA DUSTRIE.

Le projet ALTER-ALHAMI concerne l'implantation de 8 logements destinés à des personnes porteuses de handicap.

Le projet VYV3 concerne un projet d'habitat inclusif pour des personnes non porteuses de handicap.

Saumur Habitat a également un projet de 11 logements sociaux rue de Mouliherne. L'ouverture des plis est le 08/11/2022. Un rendez-vous est prévu avec M. le Maire et Madame TARDIVEL le 13/12/2022 pour en définir les orientations.

Monsieur MOREAU souligne que ces projets ne vont pas changer la population déjà implantée à Vernantes.

Monsieur PACORY précise que ces projets permettent une mixité sociale.

Monsieur POIRIER attire l'attention sur le fait que les bailleurs sociaux apprécient de développer des projets en campagne, cependant il faut rester vigilants sur le choix des familles. Nécessité pour nos écoles d'accueillir en priorité de jeunes parents.

Monsieur le Maire précise que les choix des bailleurs sociaux sont méticuleux afin d'éviter notamment des impayés.

Monsieur le Maire précise que le représentant de la Société ALTER n'est pas inquiet quant au développement du quartier de La Dustrie.

DEL N° 07-12/2022-03 - Proposition d'admission en non-valeur : liste n° 902730135 (budget 25 600)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une proposition d'admission en non-valeur d'un montant de 103.70 euros concernant divers débiteurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition d'admission en non-valeur de la liste n° 902730135 du budget 25600.

DEL N°07-12/2022-04 - Délibération portant avenant à la convention ADS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents points apportés lors de la réunion annuelle avec le pôle ADS de Longué-Jumelles, et de la nécessité d'une délibération du conseil municipal portant avenant à la convention initiale.

Modifications apportées :

Toutes les autorisations d'urbanismes ne créant pas d'emprise au sol seront instruites en interne en mairie.

Le Maire de chaque commune est en charge de transmettre aux services concernés l'autorisation d'urbanisme afin d'obtenir un avis. Le Pôle ADS fournit en complément une liste de services/gestionnaires à consulter en fonction du dossier traité. Si le Maire ne consulte pas les services proposés par le Pôle ADS, le service instructeur cessera l'instruction et le dossier sera à instruire par la Mairie.

Droit d'accès annuel au service ADS abaissé de 0.95€ à 0.89€ par habitant.

Transfert de la compétence de la fiscalité de l'urbanisme de la DDT à la DGFIP depuis le 1^{er} septembre 2022.

En 2021, 46 dossiers ont été traités par l'ADS pour Vernantes, dont : 24 DP, 1 PA et 21 PC.

En 2022, 17 dossiers ont été traités par l'ADS pour Vernantes, dont : 7 DP, 2 PA et 8 PC.

Monsieur Moreau demande s'il est toujours possible de contacter directement l'ADS de Longué-Jumelles en cas d'interrogation ?

Monsieur le Maire lui confirme que les particuliers peuvent effectivement contacter ce service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention ADS.

DEL N°07-12/2022-05 - Convention RAM/SIVU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une délibération doit être prise pour le renouvellement de la convention établie en 2019 entre le SIVU Loire Longué et la Commune de Vernantes relative à la mise à disposition d'un local situé 1 route de Longué pour le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Loyer Mensuel 657.00 €.

Cette convention est établie pour une durée de 3 ans - Monsieur le Maire propose une révision du loyer à 700.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention de la mise à disposition du local situé 1 route de Longué pour le Relais d'Assistantes Maternelles pour une durée de 3 ans avec un loyer de 700,00€.

DEL N°07-12/2022-06 - Tarifs 2023

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs publics en 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les tarifs publics 2023 désignés ci-après :

Droit de place sur le marché du mercredi	2.50€
Droit de place sur le marché du dimanche	5.00€
Droit de place en dehors des jours de marché	7.00€
Droit de place pour le marchand d'huitres	5.00€
Veille de Noël et du jour de l'an (les 24 et 30 décembre 2023)	9.00€
Droit de place pour les camions d'outillage Place du Champ de Foire	35.00€
Raccordement au réseau d'eaux pluviales	630.00€
Coupure de route communale	105.00€
Concessions cimetière	
- 30 ans	110.00€
- 15 ans	65.00€
Cavernes	
- 30 ans	110.00€
- 15 ans	65.00€

Columbarium	
- 30 ans	505.00€
- 15 ans	330.00€
- Nouveau dépôt	52.00€
Dispersion de cendres	32.00€
Plaque jardin du souvenir	32.00€
Capture animaux errants	60.00€
Pension chenil	6.00€/j
Traversée du centre par les convois exceptionnels	
- Sans démontage, avec interdiction de stationnement	2 620.00€
- Avec démontage et interdiction de stationnement	5 240.00€

Les tarifs de la salle des Fêtes pour l'année 2023 seront votés lors d'une prochaine réunion du conseil, Monsieur le Maire prévoyant une réunion préalable de la commission dédiée.

DEL N°07-12/2022-07- Projet City Stade - Délibération pour retenir la Société S.A.E

Après exposé de Madame Béatrice CANONNE du lancement du projet City Stade, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la Société SAE, pour un montant de **85 830.00 € HT**, autorise Monsieur le Maire à engager les demandes de subvention au taux maximum, autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEL N°07-12/2022-08- Vente de la parcelle ZX 96 à Monsieur et Madame MÊME Patrick

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur et Madame MÊME en présence de Monsieur Robert PLU.

Les intéressés ont acquis la parcelle ZX89 qui correspond à une partie de chemin communal appartement à Saint-Philibert du Peuple, et souhaitent aujourd'hui acquérir la parcelle ZX 96 d'une superficie de 268 m² située sur la commune de Vernantes.

Monsieur le Maire propose de céder cette partie de chemin qui jouxte la propriété de Monsieur et Madame MÊME pour 1 euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la vente de la parcelle ZX 96 à Monsieur et Madame Patrick MÊME pour 1 € symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEL N°07-12/2022-09 - Stagiairisation d'un agent au restaurant scolaire.

Monsieur Christian PACORY explique qu'il souhaite stagiairiser un agent, qui donne entière satisfaction à l'équipe communale, et qui travaille 6 heures/semaine au restaurant scolaire et 2h30 au stade - soit 306 heures / an.

De plus, cet agent répond favorablement aux demandes de ménage complémentaire en cas d'absence d'un agent.

Monsieur Florent POIRIER, également satisfait de cet agent au stade, est favorable à cette stagiairisation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité la création du poste à 6.66/35^{ème} de cet agent.

L'agent sera nommé stagiaire à compter du 01/02/2023.

INFORMATIONS :

RESTAURANT SCOLAIRE :

Monsieur Christian PACORY informe le conseil municipal d'une tension palpable au restaurant scolaire, émanant d'un agent.

Il évoque avoir reçu des courriers d'agents relatant certains faits - qui nuisent à l'ambiance générale et créent des tensions au sein du restaurant scolaire. Cet agent sera reçu prochainement par Monsieur le Maire et lui-même.

ANJOU CŒUR DE VILLE :

Un atelier participatif aura lieu le lundi 19 décembre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de Vernantes.

Il s'agit d'un moment où les habitants sont invités à donner leur avis sur les enjeux de revitalisation des espaces publics, des rues, des commerces et de l'habitat situés au cœur du bourg.

Des flyers ont été diffusés pour relayer l'information auprès des habitants et les convier à cette réunion.

L'information a été également relayée sur le site de la Mairie, Facebook et dans la presse.

Monsieur le Maire expose le scénario de revitalisation du centre de Vernantes qui consiste à repenser la fonction urbaine et commerciale du Centre-bourg, d'apaiser les circulations motorisées et encourager les pratiques « douces » (piétons, vélos) et de valoriser les atouts patrimoniaux présents et encourager la qualité paysagère des espaces publics.

Concernant les aménagements proposés sur l'esquisse présentée du centre-ville, Madame Sandra RIQUIN alerte sur la réduction des places de parkings notamment devant la pharmacie.

Madame Jacqueline TARDIVEL également attire l'attention sur l'aménagement partagé entre la pharmacie, l'église et la mairie.

Réflexion à avoir sur l'espace réservé aux véhicules motorisés à ne pas restreindre de manière drastique.

Concernant la « réserve foncière » destinée à dynamiser le centre-bourg, Monsieur Jacky PASQUIER émet le doute sur le fait que les propriétaires - qui viennent de se porter acquéreurs d'un bien récent - ne vont pas revendre des parties de terrains pour favoriser des espaces de verdure publics.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit uniquement pour le moment d'une esquisse - qui permet une réflexion sur le potentiel réel que renferme la commune de terrains inoccupés qui permettraient un aménagement urbain plus harmonieux et attractif.

REPAS DES ANCIENS :

Monsieur le Maire et Madame Jacqueline TARDIVEL informent que le repas a été une réussite : 125 repas servis, de nouveaux Vernantais y ont participé, l'animatrice a été très appréciée.

MANIFESTATION DU 25 NOVEMBRE 2022 :

Face au nombre de participants peu important, Monsieur le Maire explique que la commission a choisi de reporter cette manifestation au début 2023 afin de rallier le maximum d'acteurs locaux sur le thème du « Vivre ensemble ».

Monsieur Patrice NEAU précise qu'il serait judicieux de ne pas choisir un vendredi soir - les entreprises et associations n'étant pas forcément disponibles.

BULLETIN MUNICIPAL 2023 :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Bulletin Municipal 2023 est en plein bouclage.

Monsieur Robert PLU demande de rajouter au calendrier des Fêtes 2023 : Weekend « Trikes » les 9-10 et 11 juin 2023 avec passage et arrêt à Vernantes le 11/06/2023

RECRUTEMENT :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recrutement d'un agent administratif est en cours. 4 personnes ont été reçues, 2 sont venues faire des tests et découvrir le poste.

Monsieur le Maire arrêtera le choix du candidat ces prochains jours.

TARIFS SALLE DE FETES :

Monsieur le Maire souhaite faire une prochaine réunion de la commission pour arrêter les tarifs 2024, réunion à laquelle il associera l'agent en charge des réservations de la salle.

RESTAURATION DE L'HARMONIUM DE L'EGLISE DE VERNANTES :

Monsieur Jean-Pierre RABOUAN a confié la restauration de l'harmonium de l'église à l'entreprise BOULAIS qui propose un échange avec un harmonium du même type qui offrirait plus de puissance et de confort pour l'organiste pour un coût équivalent.

Le conseil municipal approuve cet échange, et charge Monsieur le Maire de donner son accord à Monsieur Jean-Pierre RABOUAN.

VISITE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que le médecin du travail a procédé à une visite détaillée des ateliers municipaux communaux et ceux du SIEA.

A l'issue de ces visites, Monsieur le Maire et Monsieur Moreau ont été destinataires d'un compte-rendu détaillé sur les aménagements à apporter dans le cadre de la santé au travail.

Monsieur Florent POIRIER demande s'il y a une échéance à respecter pour effectuer un réaménagement.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas d'échéance, mais qu'au regard des points répertoriés il faudra y réfléchir activement.

PETITION ROUTE DE NOYANT :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'avoir reçu une pétition de 16 personnes résidents route de Noyant, afin de l'alerter sur la dangerosité de cet axe.

Monsieur Patrice NEAU évoque la dangerosité et le manque de visibilité causé par le panneau du garage ANGEARD. Il souhaiterait que la commune en fasse part au commerçant.

DEPART DE MADAME BERNADETTE NOURY :

Monsieur le Maire rappelle que le pot de départ en retraite de Madame Bernadette NOURY, Directrice de la Maison de Retraite s'est déroulé le 06 décembre dernier à la maison de retraite.

A cette occasion il lui a été offert deux cartes cadeaux l'un au nom du CCAS d'un montant de 1 000 euros, l'autre au nom de la commune de Vernantes d'un montant de 1 000 euros pour la remercier de son investissement et de son engagement durant 30 ans au sein de cet établissement.

CADEAU DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL :

Monsieur le Maire et Madame Jacqueline TARDIVEL ont réfléchi à une idée cadeau à offrir à la place des chocolats pour le Noël des agents communaux.

Plusieurs idées ont été évoquées.

Après concertation, le conseil municipal opte pour la remise d'un bon cadeau super U d'une valeur de 30 euros pour les 20 agents en place.

SUPER U DE VERNANTES :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal avoir reçu les propriétaires du Super U de Vernantes, qui souhaitent céder leur commerce.

Ils avaient un repreneur de leur superette qui souhaitait créer un burger et une épicerie. Or le projet n'a pas abouti. Les propriétaires ont à cœur de trouver un repreneur.

Madame Béatrice CANONNE interpelle sur le fait qu'il serait intéressant d'avoir un repreneur qui développe un projet de multiservices avec un espace boulangerie, un espace boucherie, un espace primeur et épicerie.

Monsieur le Maire va rencontrer Monsieur Grégory PIERRE en charge du commerce de l'artisanat et du tertiaire à l'agglomération de Saumur pour voir les éventuelles modalités de reprises.

SPORTS :

Monsieur Florent POIRIER fait part de la rencontre avec l'association ASRVV Football où il a été évoqué la création d'un terrain synthétique.

Monsieur Patrice NEAU propose deux dates pour la journée Terre Jeux 2024 : le 13/05/2023 ou le 01/07/2023. Au regard des manifestations de fin d'année scolaire, le conseil municipal opte pour le 13/05/2023.

VŒUX DU MAIRE :

Monsieur le Maire rappelle que les vœux du Maire se dérouleront le 14 janvier 2023 à 16h00 à la salle des Fêtes de Vernantes.

Prochain conseil municipal :

Le prochain conseil municipal aura lieu le **04 janvier 2023 à 20h30.**

En l'absence d'autres informations et questions, la séance est levée à 23h50.

Le secrétaire de séance,

Florent POIRIER

Le Maire,

Thierry PAPOT



COMMISSIONS MUNICIPALES

(Mise à jour suite CM du 07 décembre 2022)

1^{er} POLE : AFFAIRES SOCIALES	
Rapporteur : Jacqueline TARDIVEL	
CCAS	Sandra RIQUIN, Manuel DA SILVA, Christian PACORY, Florent POIRIER, Elodie MARCHAND
Attribution de logements	Sandra RIQUIN
Cimetière	Nathalie FUSELLIER, Béatrice CANONNE
UMEFHS (union mutualiste enfance famille handicap soins)	Florent POIRIER
ALAHMI - conseil de vie sociale	Florent POIRIER
2nd POLE : BATIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE ET ENCADREMENT DES AGENTS TECHNIQUES	
Rapporteurs : Manuel DA SILVA et Robert PLU	
Bâtiments (accessibilité et sécurité)	Etienne MOREAU, Thierry GROSBOIS
Agents techniques	
Electricité	
Sécurité routière et parcs de jeux	Jacqueline TARDIVEL, Elodie Marchand, Béatrice Canonne
Illuminations de Noël	Sandra RIQUIN, Robert PLU, Thierry PAPOT
Espaces verts	Jacqueline TARDIVEL, Florent POIRIER, Elodie MARCHAND, Béatrice CANONNE, Thierry GROSBOIS
Eclairage public (SIEML)	Titulaire : Manuel DA SILVA - Suppléant : Thierry GROSBOIS
FGDON	Président : Thierry PAPOT - Trésorier : Florent POIRIER - Secrétaire : Jacqueline TARDIVEL
Voirie (routes et chemins)	Robert PLU, Etienne MOREAU, Jacky PASQUIER, Thierry GROSBOIS, Nathalie FUSELLIER
Chemins de randonnées	Elodie MARCHAND, Sandra RIQUIN, Patrice NEAU
Fossés et ruisseaux	Florent POIRIER, Robert PLU, Etienne MOREAU
3^{ème} POLE : COMMUNICATION, CULTURE ET ORGANISATION COMMUNALE	
Rapporteur : Thierry PAPOT	
Communication (site - bulletin - intramuros)	Nathalie FUSELLIER, Aurélie POIRIER, Floriane DUPUY
Culture, bibliothèque	Sandra RIQUIN, Floriane DUPUY, Jacqueline TARDIVEL, Aurélie POIRIER
Fêtes et cérémonies	Nathalie FUSELLIER, Floriane DUPUY
Accueil des nouveaux Vernantais	Floriane DUPUY
Salle des Fêtes	Nathalie FUSELLIER, Manuel DA SILVA, Floriane DUPUY, Robert PLU
Tourisme	Patrice NEAU, Jacqueline TARDIVEL
4^{ème} POLE : AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	
Rapporteur : Aurélie POIRIER et Christian PACORY	
Ecoles	Sandra RIQUIN, Jacqueline TARDIVEL
Conseil municipal des jeunes	Béatrice CANONNE, Sandra RIQUIN
Jeunesse (collégiens)	Christian PACORY, Thierry PAPOT, Florent POIRIER
Restaurant scolaire	Thierry GROSBOIS, Béatrice CANONNE, Sandra RIQUIN
5^{ème} POLE : ASSOCIATIONS ET SUBVENTIONS MUNICIPALES	
Rapporteur : Florent POIRIER	
Associations sportives et autres	Sandra RIQUIN, Patrice NEAU, Manuel DA SILVA, Christian PACORY, Floriane DUPUY
Subventions municipales	Sandra RIQUIN, Jacqueline TARDIVEL, Christian PACORY, Thierry GROSBOIS
Terrain de football	Patrice NEAU
Salle des sports	Patrice NEAU

COMMISSIONS MUNICIPALES

(Mise à jour suite CM du 07 décembre 2022)

Budget
Jacqueline TARDIVEL, Manuel DA SILVA, Robert PLU, Thierry PAPOT, Aurélie POIRIER, Béatrice CANONNE, Christian PACORY, Florent POIRIER, Elodie MARCHAND, Thierry GROSBOIS, Patrice NEAU, Etienne MOREAU
PLUi
Thierry PAPOT, Jacqueline TARDIVEL, Patrice NEAU, Etienne MOREAU
Anjou Coeur de Ville
Florent POIRIER, Patrice NEAU, Sandra RIQUIN, Jacqueline TARDIVEL, Manuel DA SILVA, Etienne MOREAU
Appel d'offres
Aurélie POIRIER (T), Thierry GROSBOIS (T), Nathalie FUSELLIER (T), Manuel DA SILVA (S), Etienne MOREAU (S), Jacqueline TARDIVEL (S)
Commission de contrôle
Elodie MARCHAND, Jacky PASQUIER
Commission maïs
Florent POIRIER, Thierry PAPOT, Floriane DUPUY, Nathalie FUSELLIER
Aménagement de voiries
Béatrice CANONNE, Elodie MARCHAND, Manuel DA SILVA, Jacky PASQUIER, Etienne MOREAU, Robert PLU, Thierry GROSBOIS